1ÈRE ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 2 NOVEMBRE 1911 — No. 35

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)............$1.00
Un an (Etats-Unis).........$1.50
Un an (Europe).............$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — *NOTRE LANGUE!*

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est le seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — DR. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

Prions pour les Morts

Ils vivent encore tous ces chers disparus que la mort a couchés dans le tombeau.

Ne les oublions pas.

A cause de nous peut-être, ils gémissent dans les flammes du purgatoire.

Pourrions-nous rester indifférents à leurs souffrances?

L'Eglise a mis entre nos mains des moyens puissants de hâter leur délivrance: la prière, les aumônes, les bonnes œuvres, la sainte communion, l'application des indulgences, le saint sacrifice de la messe surtout, voilà autant de clefs pour ouvrir les portes du purgatoire à des âmes qui nous sont chères et nous conserveront une reconnaissance éternelle.

Prions pour les morts!

La "Free Press" contre les écoles bilingues

La "Free Press" de Winnipeg a soulevé un tapage de tous les diables autour d'un incident survenu dans l'arrondissement scolaire de Union Point, près de St Norbert, Man.

Il s'agit d'un procès intenté par un brave père de famille canadien-français, M. Cyrus Nolette, contre les trois commissaires d'école de la localité: MM. James Cox, Otto Swenson et Alexander Jackson, trouvés coupables d'avoir négligé leur devoir en n'engageant pas un instituteur qualifié pour l'enseignement du français.

La cause fut plaidée devant M. Henri de Moissac, de St-Norbert, et les commissaires furent condamnés par ce magistrat à une amende de $20. et payement des frais de cour.

La loi du Manitoba est très claire concernant l'établissement d'écoles bilingues. La clause 10 du chapitre 26 des Statuts du Manitoba de 1897 se lit comme suit:

"10. Lorsque dix élèves d'une école parlent la langue française, ou toute langue autre que l'anglais comme langue maternelle, l'enseignement de ces élèves se fera en français ou autre langue, et en anglais, d'après un système bilingue."

Il fut prouvé que le nombre des élèves de langue française à Union Point était plus que suffisant pour justifier la demande d'un instituteur compétent dans l'enseignement du français. Il fut prouvé aussi, par un rapport de l'inspecteur, que l'instituteur alors en fonction, M. Oliver H. Brown, n'avait pas la compétence voulue, et jugement fut rendu contre les commissaires pour avoir voulu maintenir cet instituteur malgré tout.

Celui-ci est aujourd'hui remplacé par Mlle Lacroix, de la province de Québec, mais les commissaires ont porté leur cause en appel devant l'Hon. Juge Prudhomme, de St Boniface, et le premier jugement a été maintenu.

La "Free Press" tire occasion de ce procès pour susciter une levée de boucliers contre l'enseignement du français et l'institution des écoles bilingues; elle ne demande rien moins que le rappel de la loi.

Elle y met toutefois des façons si hypocrites et s'entortille de tant de sophismes, que l'écrivailleur qui s'est imposé cette odieuse besogne pourrait bien être ni orangiste, ni même protestant. La "Free Press" sait toujours trouver à propos quelque perfide allié, d'occasion lorsqu'il s'agit de persécuter les catholiques de langue française. L'orangiste pur sang, sans doute parce qu'il est plus sincère dans l'aveuglement de son fanatisme, invoque d'ordinaire des arguments moins retors.

Quoiqu'il en soit c'est à peu près uniquement sur la rengaine archi-fausse: "This is an English-speaking country", (l'Ouest est un pays de langue anglaise), que la "Free Press" tente d'échafauder sa thèse.

Non, monsieur: "This is not an *English-speaking* country; it is a *French* and *English-speaking* country." Le Canada est un pays de langue *française* et *anglaise*: c'est la constitution même du pays qui le déclare, les deux langues sont officielles.

Pour bien marquer que son attaque est dirigée exclusivement contre l'élément de langue française, la "Free Press" a soin de noter que les autres nationalités n'exigent que rarement le droit à l'enseignement de leur langue maternelle à l'école; ce n'est donc pas de là que surgit la difficulté, bien que l'objection invoquée contre les écoles bilingues soit la complication possible qui surgirait de l'enseignement de plusieurs langues. On eût mieux compris ce zèle pour le rappel de lois des écoles bilingues s'il se fut agi de quelque Russe, Doukhobor ou Suédois intendant un procès aux commissaires d'école, parce que ceux-ci refusent un instituteur compétent pour l'enseignement de leur langue. Mais non, elle s'en prend à un canadien-français parce que celui-ci s'autorise de la loi pour faire donner à ses enfants l'instruction française à laquelle il a droit.

Et qu'est-ce que peut bien faire ici l'exemple des Etats-Unis? "Il faut remarquer en passant, dit-elle, que dans les lois des écoles publiques, aux Etats-Unis, il n'y a aucune clause qui rende obligatoire l'enseignement d'une autre langue que l'anglais." La "Free Press" oublie-t-elle que les Etats-Unis n'ont pas été fondés par des Français, et que partant la situation n'est pas la même qu'au Canada, pays de fondation exclusivement française où le vainqueur était tenu de respecter et de sauvegarder les droits acquis.

Est-ce que la "Free Press" voudrait considérer les Canadiens-français comme des étrangers au Canada? "Tout étranger (foreigner) de bon sens, dit-elle, en venant dans ce pays doit reconnaître que la position que veut y occuper sa langue doit nécessairement être une position temporaire, et que si ses enfants et les enfants de ceux-ci doivent conserver la langue de leur nationalité d'origine, ce ne sera pas comme une langue de vie journalière en leur qualité de canadiens, mais comme une sorte d'objet de luxe, souvenir harmonieux de la patrie des ancêtres."

Et sur ce, la voilà prise d'une compassion qui trahit bien son homme, à l'endroit de la position inférieure réservée à notre élément s'il ne se met pas résolument à l'étude de l'anglais. "A moins que ces enfants apprennent l'anglais, dit-elle, ils seront destinés à être des creuseurs d'égoûts, des bûcheurs de bois et des porteurs d'eau."

Cette compassion part d'un bon naturel (??) mais, de grâce, quittez ce souci.

Bien longtemps avant que la "Free Press" et son souffleur en aient fait la découverte, les Canadiens-français ont reconnu la nécessité d'apprendre l'anglais, et ils l'apprennent.

La "Free Press" peut dormir en paix: les Canadiens-français savent, tout aussi bien qu'elle, ce qu'il leur faut pour assurer leur prospérité.

Elle n'a d'ailleurs qu'à ouvrir les yeux pour constater qu'il y a chez les Canadiens-français une proportion aussi forte que chez toute autre nationalité, d'hommes éminents qui sont parvenus à la plus haute culture intellectuelle, qui occupent les plus hautes positions sociales, et qui parlent avec une égale facilité l'anglais et le français, bien que et parce que leur première instruction s'est faite dans leur langue maternelle.

Il n'est pas nécessaire de lui citer l'exemple de l'ex-premier ministre du Canada et de toute une pléiade de ministres, de députés, d'orateurs et d'hommes publics, canadiens-français qui savent l'anglais tout aussi bien et souvent même mieux que les "britishers" les plus purs. Encore une fois, elle n'a qu'à jeter les yeux dans son entourage immédiat, pour se rassurer sur l'avenir d'une race à laquelle elle s'intéresse si vigoureusement.

Comité organisateur d'une Succursale du "Parler Français" dans la Saskatchewan

Nous publions ci-dessous la liste des membres du Comité d'Organisation qui adresse aujourd'hui à toute la population de langue française de la Saskatchewan un appel chaleureux en faveur de l'établissement dans notre province d'une succursale du "Parler Français"; en vue d'assurer à notre élément une représentation officielle au grand Congrès de la Langue Française qui sera tenu à Québec au mois de juin prochain.

L'appel du Comité organisateur est publié en cinquième page.

Nous y avons ajouté une formule d'adhésion que vous voudrez bien *signer et faire signer à tous vos amis* qui approuvent le projet.

Nous accueillerons ces adhésions jusqu'à la fin du mois de novembre.

Il suffit de signer la formule d'adhésion et l'adresser au PATRIOTE DE L'OUEST, DUCK LAKE, SASK.

Vous ferez oeuvre d'utilité générale si vous jugez à propos d'y ajouter quelques commentaires et avis personnels.

L'adhésion, le concours et la collaboration des dames sont aussi spécialement sollicitées.

Le PATRIOTE *publiera dans ses colonnes tous les noms de ceux ou de celles qui nous feront parvenir leur adhésion.* Cette publication sera considérée comme un accusé de réception.

Nous prions vivement tous nos lecteurs et spécialement MM. les curés de nous faire parvenir ces listes de noms au plus tôt.

Les catholiques de langue française de la Saskatchewan apprendront ainsi à se connaître et à se compter.

Comité Organisateur

Voici la liste des membres du Comité d'Organisation:

PRÉSIDENTS D'HONNEUR: S. G. Mgr Albert Pascal, O. M. I., évêque de Prince Albert; S. G. Mgr O. E. Mathieu, évêque de Regina; S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I., évêque de Bérénice, vicaire apostolique de Keewatin; l'honorable W. F. A. Turgeon, procureur général de la Saskatchewan; l'honorable Benjamin Prince, sénateur.

PRÉSIDENT ACTIF: R. P. H. Lacoste, O. M. I., vicaire général du diocèse de Prince Albert.

SECRÉTAIRE: R. P. A.-F. Auclair O. M. I.

COMITÉ:

1o. Tous les prêtres de langue française de la Saskatchewan.

2o. MM. Louis Schmidt, écrivain publiciste. St Louis, Sask.; Emile Richard, Richard Sask.; Dr N. H. Touchette, administrateur du Patriote de l'Ouest, Duck Lake, Sask.; Alph. Gravel, avocat, Moose Jaw; Emile Gravel, avocat, Moose Jaw; J. E. Fortin, architecte, Régina: Dr Desrosiers, Saskatoon; Dr V. Bourgeault, Marcelin Sask.; Dr Thibodeau, St Hippolyte, Sask.; Dr Moreau, Vonda; M. Morin, marchand, Prince-Albert; Gédéon Poulin, ancien instituteur, Prince-Albert; A. H. de Trémaudan, Manor; Maurice Quennelle, notaire, Wauchope; J. M. Renaud, Saskatoon; M. Legault, instituteur, St Hippolyte, Sask.; Alp. Geib, docteur en droit, Delmas, Sask; Amédée Cléroux, agent de colonisation, Vonda; O. St-Denis, M. J. Dubois, Frs. Vernerey, G. Gervais, Duck Lake.

A LIRE: En cinquième page "Un appel aux catholiques de langue française dans la Saskatchewan"

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

Pas d'opposition.

Les nouveaux ministres du Parlement fédéral sont élus par acclamation, le parti libéral n'ayant pas jugé à propos de leur susciter des opposants.

La majorité populaire du nouveau gouvernement.

Les rapports officiels du vote enregistré aux dernières élections générales porte la majorité populaire de M. Borden à 37.893. Les rapports ne sont pas tout à fait complets, et il est possible que ce chiffre soit un peu diminué.

Le gouvernement Laurier, en 1908 avait une majorité générale, de 24.893. Voici le détail du vote par provinces.

Province	Gouv't.	Opp'n.
Alberta	4.875	6.340
Colombie Britannique	23,812	14.728
Manitoba	22.878	20.876
Nouv. Brunswick	34,164	35.046
Nouvelle Ecosse	50,303	52,234
Ontario	245,142	190,288
Ile Prince-Edouard	14,638	13.898
Québec	149,305	160.343
Saskatchewan	25.683	38,045
Total	569,670	531.893

Fin de la grève du charbon.

La grève des mineurs de charbon dans le sud de l'Alberta vient d'être réglée par l'intermédiaire de l'Hon. R. Rogers. L'arrangement entre patrons et ouvriers est fixé à un terme de deux ans. Les salaires ont été quelque peu augmentés, et le système de contrat est reconnu. Le travail va reprendre incessament.

ETATS-UNIS

La "Corporation Sole" est condamnee par Rome

Un décret de la Sacrée Congrégation du Concile vient de condamner le système d'administration des biens ecclésiastiques connu sous le nom de "Corporation Sole".

On sait que dans le Maine spécialement, ce système a causé de très regrettables conflits entre l'autorité diocésaine et les fidèles.

La décision de Rome est libellée comme suit:

"Des différentes méthodes de détenir et d'administrer les propriétés ecclésiastiques aux Etats-Unis, la Sacrée Congrégation préfère la méthode des corporations paroissiales; mais cette méthode doit être la même que dans l'Etat de New-York. Par cette décision il est ordonné aux évêques d'introduire immédiatement dans leurs diocèses le système qui vient d'être recommandé, à condition toutefois que la loi en vigueur le permette; et si aucune loi n'existe à cet effet, les évêques devront tenter d'en faire adopter une.

Dans les Etats où la loi civile ne permet pas aux paroisses de posséder à leur nom les propriétés qui leur appartiennent, les titres de ces propriétés pourront être portés au nom de l'Ordinaire, à condition toutefois que l'Ordinaire, dans l'administration de toutes les propriétés ecclésiastiques se conforme, aux décisions des intéressés et des conseillers diocésains. Dans les affaires importantes il devra avoir le consentement des uns et des autres. Les Ordinaires seront tenus, en conscience, de suivre ces instructions.

"La coutume de confier toutes les propriétés ecclésiastiques d'un diocèse à un seul homme doit être complètement abolie."

Le ministre de la milice.

Le ministre de la milice est actuellement en tournée dans l'Ouest. Il a envoyé des délégués au concours d'aviation de l'armée américaine à Atlantic City, en vue d'étudier la possibilité d'établir un service d'aéroplane pour la milice canadienne.

EUROPE

Bel exemple de patriotisme.

La France ne s'est pas laissé décourager par le désastre de Toulon. Une souscription a été ouverte pour secourir les familles des victimes, et de grosses sommes ont été recueillies. L'on a aussi offert d'ouvrir une souscription nationale pour remplacer le cuirassé détruit.

L'âme de la France reste toujours généreuse, malgré la tyrannie sectaire de son triste gouvernement.

La guerre turco-italienne.

Jusqu'à ce jour les troupes italiennes ont eu partout l'avantage sur l'armée turque. Les Italiens après s'être emparés de Tripoli, occupent Benghasi et s'avancent dans l'intérieur des terres. La flotte turque est pratiquement détruite. Les Italiens ont eu une victoire facile. Il est fort probable que l'Italie va tout d'abord s'annexer la Tripolitaine par droit de conquête et qu'elle va imposer un traité onéreux à sa rivale.

Négociations franco-allemandes.

On annonce que les négociations entre la France et l'Allemagne au sujet du Maroc ne seront pas définitivement terminées avant la première semaine de novembre.

L'attitude énergique de l'Angleterre a empêché un conflit européen.

L'Allemagne a obtenu d'importantes concessions. Des droits de pêche et de mines lui sont accordés sans restriction. L'Angleterre est satisfaite de l'arrangement.

La guerre en Chine.

La guerre civile sévit depuis plus de quinze jours en Chine. Les troupes impériales ont eu le dessous à Hankow. Les succès obtenus par les rebelles ont à vrai dire soulevé une révolution générale. Ceux-ci se sont emparés des meilleurs point stratégiques et ont fait le pillage du camp impérial.

Ils demandent l'établissement d'une constitution.

Le Sacre de S. G. Mgr Mathieu

Dans une circulaire au clergé S. G. Mgr Bégin fait de Mgr Mathieu ce magnifique éloge :

S. G. Mgr O. E. Mathieu, évêque élu de Régina, recevra prochainement, dans notre basilique de Québec, la consécration épiscopale.—Nous avons tous appris avec joie l'élection de Mgr Mathieu, protonotaire apostolique, qui a occupé avec tant de distinction et de sagesse les postes importants de professeur, de supérieur du séminaire de Québec, de recteur de l'Université Laval et qui a conquis l'estime sincère et la confiance de toute notre population. Le Souverain Pontife ne pouvait choisir, pour organiser et gouverner la nouvelle Eglise de Régina, un prêtre plus zélé, un prélat plus instruit, plus capable de procurer le bien des âmes. Le nouvel évêque mettra au service de ses chères ouailles les belles qualités de l'esprit et du cœur qui le distinguent et tout le dévouement qu'il n'a cessé de dépenser au profit de l'instruction de la jeunesse du Séminaire et de l'Université.

Nous nous réjouissons tout spécialement de ce que le clergé de Québec, qui a toujours été si fécond en apôtres, est appelé à fournir encore à nos frères de l'Ouest Canadien un pasteur qui continuera sur cette terre lointaine les glorieuses traditions de courage, de zèle et d'esprit de sacrifice de ses premiers évêques, de ses premiers prêtres missionnaires.

Vous êtes invités à assister autant que vous le permettront vos fonctions, à la cérémonie de la consécration épiscopale. La date de cette imposante cérémonie vous sera annoncée par la "Semaine Religieuse" et les journaux. Vous voudrez bien associer vos prières aux nôtres pour appeler sur l'épiscopat de Mgr Mathieu les bénédictions du ciel. Vous ne sauriez donner à ce cher confrère que le Saint-Siège vient d'honorer de sa plus haute confiance un meilleur témoignage de votre affection et de votre reconnaissance pour les services qu'il a rendus à notre Eglise de Québec.

LE MONUMENT MONTCALM

Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir un extrait du discours prononcé par Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec, au dévoilement de la statue de Montcalm. c'est une belle page d'histoire.

Qu'il plaise à M. le lieutenant-gouverneur.

Mesdames. Messieurs.

Le premier ministre de la province de Québec tient à honneur de s'associer à cette manifestation, et c'est pourquoi il répond avec empressement à l'appel de M. le président du comité et accepte avec joie l'invitation qui lui est faite de prendre la parole.

L'on a dit que "les historiens sont des semeurs de patriotisme." Rien n'est plus vrai ni plus juste que ce mot. En retraçant la vie de nos pères, en mettant en relief leurs pensées, leurs actions et leurs vertus, l'histoire non seulement propose de nobles exemples à notre imitation, mais elle ressuscite en quelque sorte les générations qui nous ont précédés et ajoute ainsi à notre force, à notre énergie nationale ; car jamais un peuple ne marche plus fièrement et plus allègrement dans les voies de l'avenir que lorsqu'il se sent soutenu par l'invisible armée des ancêtres.

Or il est diverses façons d'évoquer le passé. Comme il y a les récits attachants des chroniques, il y a aussi les effigies impressionnantes de la statuaire; comme il y a de l'histoire qui se raconte et qui se lit dans les livres, il y a aussi de l'histoire qu'on sent palpiter dans le marbre ou dans le bronze ; et si les pages que trace le ciseau du sculpteur sont peut-être moins précises que celles de l'annaliste, elles ont cependant sur celles-ci l'avantage d'être sans cesse ouvertes à tous ; aux petits comme aux grands, aux illettrés comme aux savants.

Grâce à une initiative vraiment patriotique et que nous ne saurions trop louer, nous avons aujourd'hui la bonne fortune d'assister au dévoilement d'une statue. Je tiens à vous en donner l'assurance dès maintenant, je ne songe aucunement à entreprendre le panégyrique du général marquis de Montcalm : il n'appartient qu'au poète à la voix inspirée et à l'orateur au verbe ailé et puissant de célébrer ce paladin de notre histoire nationale, d'exalter la valeur de ce brave d'entre les braves. D'ailleurs son souvenir n'est pas mort dans les cœurs canadiens : bien loin de là, il y est plus vivant que jamais et l'ombre du héros de Carillon plane toujours sur notre vieille cité où tout se plaît à parler du passé. Ce n'est donc pas pour consacrer la mémoire du général de Montcalm, ni pour réconcilier la gloire avec ses malheurs, que nous lui avons élevé un monument, mais bien plutôt pour nous confirmer nous-mêmes dans nos devoirs : et, s'il est un hommage bien mérité, ce bronze doit surtout représenter à nos yeux l'évocation la plus belle, la plus sublime qui soit : celle du courage patriotique et du culte héroïque de l'honneur.

De cette évocation il faut retenir une réconfortante leçon : puissent les générations qui défileront devant cette statue y trouver toujours les plus pures aspirations.

A la jeunesse elle dira l'amour du devoir et qu'il n'y a rien de grand comme d'accomplir la tâche de chaque jour.

A l'âge mûr elle enseignera la ténacité de la volonté et que ceux-là seuls vivent dont un dessein obstiné remplit l'âme et le front."

A la vieillesse elle conseillera la sérénité de l'esprit en rappelant que l'important dans la vie n'est pas d'avoir réussi, mais bien d'avoir donné son effort.

A tous elle apprendra la sainte loi du dévouement et qu'il n'est pas permis de refuser les sacrifices que réclament la patrie ou la cité.

Vous le savez, Montcalm, lorsqu'ils venait d'être mortellement blessé et qu'il voyait la victoire trahir ses drapeaux, recommanda tout d'abord à ses lieutenants de "ménager l'honneur de la France." puis il adressa au général anglais ces lignes qu'on ne saurait trop relire : "Ayez pour les Canadiens les sentiments qu'ils m'ont inspirés : qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur."

Eh bien ! le bronze qui se dresse dans ce jardin redira encore aux arrières-petits-fils des Canadiens de 1759 la suprême recommandation de Montcalm, comme il rappellera aux descendants de leurs vainqueurs son appel vraiment touchant. Puissent les uns et les autres entendre toujours cette recommandation et cet appel, et notre cher Canada restera le pays de l'honneur, de la paix et de la liberté par excellence.

Deux Faits d'Armes de Charette

A l'occasion de la mort du général de Charette on raconte deux faits d'armes suivants :

A Mentana, du pied de la vigne Santucci que défendent les Garibaldiens protégés par un mur élevé, les balles pleuvent si dru que les Zouaves, pendant un instant, cessèrent d'avancer ; aussitôt le lieutenant colonel de Charette s'élance en agitant au bout de son épée le bonnet rouge d'un chef garibaldien qu'il a mis hors de combat.

—"En avant les zouaves ! s'écria-t-il, ou je vais me faire tuer sans vous,"

Ce disant il s'élance en avant ; les zouaves le suivent et quelques minutes après, le quartier général des garibaldiens, situé dans la "Villa Santucci," est au pouvoir des zouaves.

La charge de Patay est restée légendaire en France.

Le général de Sonis, chargé d'opérer un mouvement qui devait entraver la marche de l'armée allemande, ne pouvait enlever ses bataillons de mobilisés. Il était accouru vers M. de Charette et lui avait dit avec feu : "Général, ces gens-là ne veulent plus avancer. Montrez-leur ce que des gens de cœur et des chrétiens peuvent faire pour Dieu et la Patrie !" Au cri de "Vive la France", les zouaves de Charette s'élancèrent.

Cazenove de Pradines portait le drapeau. Il fut blessé au début, et le marquis de Bouillé reçut cet étendard de ses mains. Il fut frappé en pleine poitrine à son tour, et son fils le reçut des mains défaillantes de son père. Il fut tué à son tour : le comte de Verthamon le recueillit et continua d'avancer à la tête des zouaves, qui refoulaient les Allemands, épouvantés devant cette trombe humaine. Verthamon fut tué au milieu de la mêlée. Cazenove de Pradines, le bras mutilé, ressaisit son drapeau et le rapporta après la bataille, couvert du sang de ses quatre porte-étendards.

De trois cent cinquante zouaves qu'ils étaient au départ, quatre-vingt seulement répondaient à l'appel le soir au bivouac. Charette, ayant eu deux chevaux tués sous lui, était resté couché dans la neige, dangereusement blessé, sur ce champ de bataille déjà illustré par Jeanne d'Arc. Les zouaves, qui n'avaient pas été soutenus étaient morts pour la patrie, mais l'armée de la Loire était temporairement sauvée.

La Revue Franco-Américaine

Sommaire de la livraison d'octobre

La *Revue Franco-Américaine*, sommaire du 1er octobre 1911 : Plaidoyer de Mtre Godefroi Dupré devant la commission législative du Maine, le 7 mars 1911. Réponse de Mgr Walsh, du grand-vicaire Mc Donough, etc, "Corporation sole": L'âme des logis (poésie). Louis Maigne : Un mal à combattre, Dr J. Gauvreau : Assimilation et religion dans l'Etat du Maine J. L. K. Laflamme ; Voix d'Acadie. Valentin-A. Landry : "Risum teneatis", Michel Rénouf ; Revue des faits et des œuvres, Léon Kemner ; Jean-qui-Trotte (poésie), Louis Maigne.

Méfaits de l'Alcool

Pensée :—L'alcool détruit la santé dit-on. Comment se fait-il que certains buveurs résistent mieux que d'autres à l'action de l'alcool, n'en sont jamais incommodés. Objection souvent répétée aux amis de la tempérance. Eh bien ! la réponse est que ces buveurs ont une constitution solide et que leurs parents ne leur ont légué aucune tare. Mais par contre, pour un cas exceptionnel comme celui-ci, je vous opposerai dix, vingt, trente cas d'individus enlevés en pleine santé apparente et dont la mort prématurée n'a pas d'autre cause que l'abus de la boisson.

ÉGLISE CATHOLIQUE — DE — DUCK LAKE

RÉVÉREND TH. SCHMID, CURÉ

Offices de la Semaines :
6 hrs et demie : Messe basse.

Offices du Dimanche :
10 heures: Grand'Messe et Sermon.
2 hrs de l'après-midi: Catéchisme.
7 heures: Vêpres et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Tous les premiers Vendredi du mois Messe de Communion à 7 hrs et demie a.m. et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 7 hrs et demie p.m.

Les Morts Glorieux

Dieu choisit les pauvres du monde pour confondre les forts. (St Paul)

Pauvres fous !!!...

Ils rêvent de conquérir le monde,... et ils n'étaient que douze !..

L'homme se vautrait dans les jouissances et les plaisirs de la chair !... et ils venaient lui crier : "Halte là !... fais pénitence et soit chaste !...

Et ils n'étaient que de pauvres pêcheurs !...

Et ils ne possédaient ni or, ni argent !...

Leur vie s'est écoulée dans la misère, dans la souffrance et dans la lutte...

Et ils sont morts pour le rêve de leur vie !...

Pauvres fous !!!...

***

La folie se propage...

Voyez ces jeunes gens,... ces jeunes files,... ces vieillards qui s'agenouillent en chantant sur le sable de Colisée !...

Ils vont être broyés sous la dent des tigres et des lions !... ils vont mourir au milieu des tortures les plus effroyables... sous les yeux d'une fonle avide de leur sang !...

Ils le savent !... et ils chantent ! ... et ils répètent, les yeux tournés vers le ciel :

—Pour le Christ !... pour le Christ !... !...

Pauvres fous !!!...

Voyez à travers les âges, ces jeunes gens,... ces jeunes filles qui disent adieu au monde pour s'enfuir au désert !...

Voyez ces riches et ces puissants qui vont s'enfoncer dans la solitude et la paix du cloître !...

Voyez-les au chevet des mourants,... au milieu des pestiférés, .. parmi les pauvres et les deshérités de la vie !...

Voyez-les sur les champs de batailles,... au milieu des barbares et des sauvages,... sur terre et sur mer, partout !... partout où il y a quelque bien à faire et quelque âme à sauver !...

Ils vont,... sans songer à euxmêmes,... prêchant le Christ !... prêchant la Croix !... prêchant la pénitence et la chasteté !...

Et toujours, et partout, ils meurent... pour le rêve de leur vie !...

Oh, fous !... pauvres fous !... qu'espèrez-vous donc au bout de toutes ces peines, de tous ces sacrifices ?... à la fin de ce long et terrible martyre que doit être pour vous la vie ?...

***

Voyez le monde :

Lui du moins, il s'amuse, il jouit, il est heureux !... et de plus doux, ... il cherche ce qui flatte,... il ne veut que des plaisirs !...

Et quand les plaisirs simples lui paraissent fades et monotones, — ce qui arrive bien vite — alors, s'il le peut, il s'abandonne sans frein à l'élan de sa passion... et il ne tarde pas à découvrir une jouissance neuve, ardente, aigüe, dans la violence et dans la force qui abat ! ... Arrivé là, le sang n'est plus loin !...

—A moi de l'or !... beaucoup d'or !... parce que tout s'achète !..

Et quand l'or est venu :

—A moi ce qui étourdit et ce qui enivre !... A moi !... de l'inconnu !... car le connu me blase !..

A moi des fleurs, pour les flétrir ! ... Ah ! c'est si bon de flétrir des fleurs !...

A moi les yeux qui n'ont jamais pleuré !... pour les brûler par des larmes !...

A moi !... toujours à moi !

Mais bientôt, de ces larmes, la tête se fatigue.

—A moi du sang !... du sang de tête dans l'arène et le cirque,... et les plaies béantes et chaudes,... et les affres de la mort !...

Mais ce sang et ces convulsions fatiguent aussi. Du neuf donc !...

—A moi !... Je m'appelle Néron !... je suis roi du monde !...

A moi du sang d'homme dans l'amphithéâtre !... et des cris et des pleurs !...

Allons !... du sang de martyr !.. du sang de femme, du sang d'enfant, du sang de jeune fille !...

Allons !... aux tigres, aux lions, aux crocs des lecteurs, au glaive des bourreaux !...

Ah que c'est beau ce sang rouge !...

Et Néron s'amuse !

Mais, ce sang d'homme est aussi toujours le même !

—Qu'on le brûle'... Elle doit être belle, la flamme de chair humaine éclairant mes palais !...

La flamme est trop petite !.... Qu'on brûle Rome entière, quand je serai là pour bien voir !...

Et l'on brûle Rome !...

***

Le silence ?... Non pas !...

Ecoutez !...

Dix-neuf siècles sont passés,... et de l'orient à l'occident, des milliers de poitrines acclament et glorifient les pauvres fous que le monde méprisait jadis....

Dix-neuf siècles sont passés,... le sang des martyrs a coulé sur toutes les plages du monde,... et partout les foules chrétiennes bénissent leur mémoire.

Dix-neuf siècles sont passés,... et de tous les points du globe, la prière de l'humanité monte, dans une immense invocation, vers ceux qui, comme nous et plus que nous, ont connu les misères de la vie... et les ont surmontées !

Où donc sont les heureux de la terre ?... ceux qui riaient, autrefois ?

Où donc sont les jouisseurs ?...

Où donc sont les persécuteurs ?..

Où donc est Néron ?...

...."Ils ont passé sur cette ter-"re,... ils ont descendu le fleuve "du temps ;.... on entendit leurs "voix sur les bords, puis on n'en-"tendit plus rien !...

Où sont-ils ?...

Qui nous le dira ?...

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !....

***

Et maintenant, quels sont les fous ?... quels sont les sages ?...

Pour un plaisir qui passe,.... perdre un bonheur sans fin !...

Pour un peu d'argent qu'il nous faudra quitter,... perdre les immenses trésors du ciel !...

Pour un corps qui se corrompt,... perdre une âme immortelle !...

Pour une vie qui finit,... perdre l'éternité !...

Oh ! folie !.. folie !.. !..

Cui, bienheureux ceux qui vient... et qui meurent dans le Seigneur !...

LE FRANC-TIREUR

UNE MACHINE EXTRAORDINAIRE

Il n'y a plus besoin de Dieu, disait un commis-voyageur à un cultivateur ; la science le remplace, elle fait des choses extraordinaires.

—Peut-être bien ! dit l'autre avec un sourire malin. Ainsi, j'ai vu l'autre jour à l'exposition une machine vraiment extraordinaire. On introduisait une botte de foin à un bout, et de l'autre on tirait une tasse de lait.

—Vous voyez ! dit le premier triomphant. Vous en verrez bien d'autres !

—Seulement, mon ami, répliqua le rusé cultivateur, cette machine-là n'a pas été inventée par la science. Elle s'appelle... une vache !

Le nombre de sénateurs et l'Ouest

Le gouvernement soumettra dès l'ouverture de la prochaine session un bill portant de 87 à 96 le nombre des sénateurs. L'Ouest Canadien profitera de cette augmentation. L'Alberta, la Saskatchewan, et le Manitoba ont actuellement chacun quatre sénateurs et la Colombie Anglaise trois seulement.

DANS L'OUEST

Catholicisme et Anglicisation

MONSEIGNEUR BOURNE ET LE "*TABLET*"

(Suite)

S'il n'y a pas en plus grande abondance dans l'Ouest des ouvriers évangéliques de toute race et de toute langue, si surtout il y en a si peu que rien de race irlandaise et de langue anglaise, ce n'est pas sûrement la faute des évêques qui n'ont pas cessé de les désirer, de les rechercher et de les demander.

De même, ce n'est pas la faute des évêques, ni des Canadiens-Français, ni de la langue française, si parmi ces multitudes d'immigrants de la langue anglaise qu'on dévalé chaque année d'Angleterre et des Etats-Unis dans l'Ouest canadien, il y en a si peu qui soient catholiques. Et si ces multitudes de protestants et d'incroyants engendrent naturel ement des incroyants et des protestants, la faute en est-elle au ministère catholique qui se fait en langue française aux catholiques canadiens-français, en ruthène aux catholiques ruthènes, en allemand aux catholiques allemands ? Ne suffit-il pas de rappeler nettement les faits et les circonstances qu'ici personne n'ignore pour faire justice de rêveries, de suppositions et de chimères, qu'on peut faire entrer dans les esprits les plus droits et des plus élevés quand on sait les renseigner à la vapeur, ou les faire regarder à travers des lunettes fortement colorées et travaillées habilement par l'ambition et l'esprit de coterie. Il suffit de parler bon sens pour montrer combien sont ridicules et grotesques les éloges dithyrambiques du *Tablet* de la campagne malheureuse et inconsidérée de Mgr Bourne au Canada, et combien le prélat et le journal connaissent imparfaitement une situation sur laquelle ils ont entrepris de philosopher pour éclairer l'Eglise et le monde.

Donc, sans un miracle toujours possible, sans doute, mais que rien n'autorise à pronostiquer, l'établissement d'un grand peuple catholique de langue anglaise dans l'Ouest est parfaitement improbable. Toutes les raisons qui persuadent à Mgr Bourne que les peuples de l'Ouest parleront un jour exclusivement l'anglais prouvent aussi fortement qu'ils ne seront pas en majorité catholique, quelle que soit la langue parlée par les évêques et par les prêtres.

Deux faits incontestables surtout nous obligent à le supposer. Le premier, c'est que l'immense majorité, la presque totalité des immigrants de langue anglaise, qu'ils viennent d'Angleterre ou des Etats-Unis, est protestante ou sans religion. Le deuxième, c'est que les petits groupes de catholiques de langue anglaise disséminés au milieu des groupes protestants beaucoup plus nombreux, au lieu de se recruter et de s'accroitre au détriment de l'ennemi, se laissent facilement pénétrer et dissoudre par les infiltrations protestantes et se fondent peu à peu dans la masse commune, surtout dans les campagnes. C'est l'histoire constante de la plupart de ces groupes aux Etats-Unis et dans les provinces anglophones du Canada, sauf dans les villes où, plus nombreux et mieux surveillés, ils parviennent à se maintenir et parfois à se développer.

Forcer les catholiques de langues diverses à ne recevoir qu'en anglais, dès la première génération, l'enseignement religieux, ne serait pas un moyen efficace de reparer les pertes des catholiques de langue anglaise ; ce serait au contraire un moyen très sûr et très efficace de les éloigner du catholicisme et de les pousser au protestantisme et à l'irréligion. L'expérience n'est plus à faire. C'est ce systéme cher à certains pasteurs, non pour multiplier les catholiques et conserver la foi des fidèles, mais pour simplifier le travail du ministère et grossir le revenu des paroisses, qui a valu tant d'apostats au Vermont, au New-York et aux Etats de l'Ouest américain.

Humainement il n'y a que deux moyens de faire à brève échéance un grand peuple catholique dans l'Ouest canadien.

Le premier, le plus prompt et le plus sûr, serait de diriger sur l'Ouest une très forte immigration de catholiques instruits et fermes dans leur foi, quelles que soient leur langue et leur nationalité, et de les grouper là autour des prêtres autant que possible de leur race, qui parlent leur langue, connaissent leurs mœurs et par leur désintéressement et leur dévouement gagnent leur confiance et leur sympathie. Si le *Tablet* et son patron sont de taille à mener avec succès une campagne sérieuse en ce sens, nous ne refuserons pas d'en être, et vraiment s'ils réussissent à amener dans l'Ouest une immigration en grande majorité catholique, nous leur passerons de vouloir que cette majorité parle surtout l'anglais.

(A Suivre)

Je m'ennuie chez nous

Mes braves habitants, vous aimez vos enfants, je le sais, mais permettez-moi de vous dire que vous avez une drôle de manière de le leur montrer ; je ne parle que de la généralité.

Vous vous plaignez que vos enfants n'aiment pas à rester à la maison, qu'ils paraissent s'ennuyer avec vous. J'aime à croire qu'il y a parfois des enfants dénaturés, qui ne sont Canadiens ni de corps, ni d'âmes, mais avouez que certains parents irritent leurs enfants pour des riens, et leur rendent le séjour de la maison insupportable.

Ayez ceci pour principe : quand Dieu n'est pas fâché contre votre enfant, pourquoi le seriez-vous ?

On voit quelquefois des enfants tapageurs qui ont un peu trop de sang Canadien dans les veines, et l'on voit leur mère sévir contre eux plus sévèrement que s'ils étaient des blasphémateurs ou des ivrognes.

Que de fois j'ai rougi pour certains parents n'ayant pas la patience chrétienne de supporter leurs petits enfants qui ne faisaient pourtant pas de mal !

Vous voulez, dites-vous, que votre enfant aime la maison. Soyez alors les premiers à vous rendre aimables envers eux. Bien souvent on traite son enfant comme on ne voudrait pas traiter un étranger ; on lui lance à la figure tous les mots grossiers, répétés seulement par la canaille des rues. Excusez ces paroles, mais je crois bon d'en dire quelques unes. Tête de cheval, tête de pioche, petit damné, gros boeuf, petit co...., (un autre coq que celui de la grange), mon petit...... mon petit vér...... mon petit vli...... mon petit vlan. On épuise le vocabulaire des charretiers, puis on tape par ici, un coup de pied par là, et cela du matin au soir. Ajoutez à cela que s'il échappe une goutte d'eau sur le plancher (quel crime !) bien souvent sans qu'il y ait de sa faute, il est certain qu'il en a pour le moins deux heures à se faire disputer, "et à se faire arracher la laine sur le dos."

Comment voulez-vous que votre enfant aime la maison, après de telles choses ? Il est heureux de trouver une occasion de décamper, et d'aller se cacher dans les granges avec de méchants compagnons. Le séjour de la maison l'ennuie, il est malheureux — chose triste à dire — près de son père et de sa mère.

Faites-vous aimer de vos enfants, ne les grondez pas pendant un mois pour des riens..

J'étais un jour chez mon oncle Germain dit Cassé, une de ses filles, pourtant bien prudente, échappe par terre une terrine, et dans sa surprise, s'écrie : "bonté divine ! j'ai cassé la terrine ! et mon oncle Germain de répondre : divine bonté ! la terrine cassée ! et tout fut dit.

Z. LACASSE, O. M. I.

ABONNEZ-VOUS

AU

"Patriote de l'Ouest"

Journal Independant

ORGANE DES CANADIENS-FRANCAIS

Du Manitoba

de la Saskatchewan

et de l'Alberta

SANS DISTINCTION DE PARTIS

ABONNEMENTS

CANADA $1.00 par an, payable d'avance | ETATS-UNIS : $1.50 par an EUROPE : $2.00 par an

Vous pouvez vous abonner soit en nous écrivant, soit en envoyant ce bulletin de souscription, dûment rempli et signé.

AU DIRECTEUR DU "*PATRIOTE*"

DUCK LAKE, (SASKATCHEWAN)

Bulletin de Souscription

Veuillez m'envoyer pendant un an votre Journal, pour lequel vous trouverez ci-incluse la somme de $1.00.

NOM..................................

ADRESSE..................................

DATE..................................

COMTE GUY DE LEUSSE

Épisode d'un Drapeau Français

SAUVÉ EN 1870

Introduction par M. Louis Paul de Castegens

(Suite et Fin)

III

Pendant une partie de la journée, procédant méthodiquement, chambre par chambre, mur par mur, les soldats allemands, dirigés par l'officier, cherchèrent le drapeau.

Heureusement le lit de mon père ne fut pas défait. Le soir venu, pour ne pas avoir l'air de s'en aller bredouille, les visiteurs emportèrent quantité d'armes, chassepots, sabres etc., qui provenaient des blessés soignés au château.

Cette visite domiciliaire, les circonstances et les racontars qui l'avaient fait naître, jetèrent un grand malaise dans le personnel du château.

On se savait trahi et des soupçons planaient sur quelqu'un.

Vers le 5 ou 6 septembre, sachant ma mère et ses six enfants à Montboissier en Eure-et-Loire, recevant de très mauvaises nouvelles de l'état politique de la France, mon père résolut de mettre les siens à l'abri de l'invasion et de la révolution. Comme il était à Reichshoffen, prisonnier sur parole, il demanda au gouverneur du pays, le comte de Bismarck-Bolhen, une permission et un sauf-conduit pour se rendre en France y chercher sa famille et la mener en Suisse.

Le comte de Bismarck-Bohlen donna l'autorisation après avoir exigé le double engagement d'honneur suivant :

Pour toute la durée de la guerre mon père s'engageait à ne pas porter les armes contre l'Allemagne et, aussitôt sa famille retrouvée, il devait sortir de France.

Mon père s'absentant, sa chambre pouvait être occupée par d'autres que par lui : car les passages de troupes étaient fréquents. Le drapeau devait donc quitter sa cachette dans le lit pour trouver ailleurs un abri plus sûr.

Cette fois pour éviter la moindre indiscrétion, on eut toutes les précautions possibles.

Mon père et André prirent le drapeau qui fut plié et mis dans une boite de fer blanc destinée à conserver des fourrures en été.

En pleine nuit, sans aide ni complice, André descendit dans les caves du château, souleva une dalle, fit un trou dans la terre et déposa au fond la boîte de fer blanc : puis remit tout en place.

Le lendemain mon père quittait Reichshoffen.

Malgrè toute ces précautions, deux mois après la mise en place du drapeau dans sa cachette souterraine des bruits circulaient à nouveau dans le village !

Le drapeau, disait-on, était caché dans les caves du château, les allemands en étaient avertis et, cette fois encore, le cocher était accusé, par la voix publique, d'être l'auteur de cette trahison.

Le résultat ne se fiit pas attendre et un beau jour de novembre une nouvelle visite domiciliaire fut ordonnée.

Le château cerné, des soldâts allemands entrèrent visitant tous les recoins. Des menaces furent faites au brave André qui, toujours calme déclâra ne pas savoir ce que "Messieurs les officiers" voulaient dire.

Cette fois la visite du château fut terminée rapidement et toute l'attention des chercheurs bien renseignés se porta sur les caves.

Les caves du château de Reichshoffen sont très grandes, elles constituent un véritable bâtiment soutenant le château proprement dit. Le sol en est dallé avec de grandes pierres en grés des Vosges.

L'officier chargé de la visite fit d'abord résonner chaque dalle à l'aide de coups frappés avec une pince en fer.

Toutes les dalles qui rendaient un son tant soit peu suspect furent marquées d'une grande croix à la craie, et ce n'est pas sans un serrement de cœur que le brave André vit la dalle, sous laquelle se trouvait le drapeau, recevoir la fatale marque.

Ce premier travail terminé, des hommes commencèrent à soulever dalle par dalle, toutes celles qui étaient marquées, et aussitôt une dalle enlevée on sondait la terre qu'elle avait recouverte.

Celui qui écrit ces lignes se souvient encore du récit que le vieil André lui fit bien souvent de cette journée pendant laquelle le brave homme ne laissa à aucun moment voir son trouble, ni deviner ses craintes : pas un instant il ne perdit son sang-froid et c'est certainement à lui qu'est due l'heureuse issue de cette deuxième visite.

Comme je l'ai dit plus haut, les caves du château sont très grandes, et heureusement le nombre des dalles marquées à la craie fut considérable.

La matinée avait été en partie perdue à visiter le château. Cette visite terminée, les Allemands avaient sondé les dalles et ce n'est qu'après le déjeuner que le soulèvement des dalles fut entrepris. Ce travail était long et pénible. Les vieilles dalles des Vosges tenaient bien et semblaient vouloir défendre le trésor qu'on leur avait confié.

Néanmoins les travailleurs approchaient de la dalle du drapeau.

L'officier qui surveillait les travaux donnait des signes évidents de fatigue. Depuis le matin il était debout, n'ayant pas un siège pour s'asseoir. Il allait d'un mur à l'autre, s'appuyant pour se reposer

La figure de brave homme d'André Rey n'avait pas manqué de faire sur l'officier une bonne impression et les deux adversaires causaient en amis continuellement.

—Vous êtes fatigué, Monsieur l'officier, dit André, vous devriez vous asseoir. Laissez-moi vous arranger un siège !

Et sur ces mots, André prit un sac plein de pommes de terre et, le traînant sur les dalles, vint le placer non loin de l'officier, puis il en prit un second qu'il vint déposer le long du premier et un troisième qui fut allongé sur les deux autres.

Ce canapé improvisé terminé, André invita l'officier à s'en servir, ce que ce dernier s'empressa de faire avec un visible plaisir.

André etait trop malin pour avoir placé les trois sacs au hasard. Ils recouvraient la terrible croix de craie, et l'officier allemand devint le gardien du drapeau qu'il prétendait emporter....

Je dois à la vérité d'ajouter que toutes les autres dalles marquées ne furent pas soulevées, loin de là même.

Les journées de novembre sont courtes. l'officier se sentait ridicule à bousculer ainsi cette cave : les hommes fatigués travaillaient avec une mollesse croissante.

La nuit vint.

—Décidément le drapeau n'est pas dans la cave, dit l'officier qui en avait assez.

—Je vous l'avait bien dit, répondit André avec son flegme ordinaire.

Les recherches furent arrêtées et chacun s'en fut chez soi.

Mais l'alerte avait été vive, le drapeau en danger : aussi deux jours après la visite domiciliaire, le turco Kaddour, sortant du château plus gros qu'il n'y était entré, rapportait au lieutenant Paquin le drapeau du 36e de ligne.

Ce drapeau reprenait de nouveau sa place dans le lit de l'officier qui le garda définitivement.

IV

Dans les premiers jours de mars 1871, le lieutenant Paquin, assez remis pour pouvoir voyager, fut autosiré à rentrer en France par le comte de Bismarck-Bohlen.

Avant de partir, cet officier fit ses adieux au docteur Klein, de Niederbronn, qui l'avait soigné et lui demanda ce qu'il pouvait bien faire ponr reconnaître ses services.

Le docteur lui demanda un morceau du drapeau.

Le lieutenant Paquin découpa environ 10 centimétres carrés dans le bas angle rouge, et le remit au docteur.

On m'a raconté (?) que plusieurs années après la guerre, N. Jules Ferry étant venu aux eaux de Niederbronn, le docteur lui avait montré sa relique et avait consenti à la partager avec lui.

Le 6 mars 1871, le lieutenant Paquin quittait les ambulances de Reichshoffen, où il avait séjourné sept mois, pour rentrer en Frauce par Mayonce, Cologne, et Bruxelles.

Gardien pincipal du drapeau, c'était à lui que revenait l'honneur de le rapporter en France.

Cette fois encore le drapeau fut enroulé autour du corps de celui qui l'emportait et le 10 mars l'emblème du pays se retrouvait sur le sol français.

M. Paquin fit savoir aussitôt au lieutenant-colonel Cloux, du 36e de ligne, qu'il avait le drapeau de son régiment. Le colonel Krien en fut avisé et envoya à la fin du mois de mars, une députation d'officiers pour le chercher.

Actuellement le drapeau, m'assure-t-on, est placé dans la salle d'honneur de son régiment.

Le lieutenant Paquin fit plus tard un voyage en Allemagne et, visitant l'arsenal de Munich, il y vit l'aigle et la cravate du drapeau qu'il avait rapporté en France.

V

Je devrais terminer ici ce trop long récit, mais il a un épilogue que je vais conter très brièvement.

A son retour d'Alsace, mon père fut mis au courant des évènements concernant le drapeau, qui s'étaient passés en son absence.

Le cocher était accusé par tous d'avoir, à deux reprises différentes, trahi le secret de la présence du drapeau chez nous.

Mon père le congédia sans lui donner aucun motif de ce renvoi.

Plusieurs années passèrent sur ces évènements dont le souvenir même à Reichshoffen, devenait moins vivace.

Un jour mon père reçu la visite de l'abbé D..., curé de notre village, qui lui demanda un entretien particulier.

"Je suis chargé par un de mes pénitents, dit le prêtre, de réparer une injustice.

"Je sais, par le secret de la confession, le nom de celui qui, en 1870 a dénoncé aux Allemands la présence d'un drapeau français au château. Je dois taire ce nom ; mais je puis vous jurer que le coupable n'est pas votre ancien cocher."

Huit jours plus tard, ce serviteur, injustement soupçonné, reprenait sa place dans notre maison.

Les Nouveaux Ministres

Voici quelques renseignements intéressants sur les nouveaux ministres concernant leur âge, religion, occupation et années de services comme députés.

Le ministre le plus âgé est l'honorable Geo. E. Foster, qui a 64 ans, et le plus jeune, l'honorable W. T. White, 44 ans, La moyenne d'âge des dix-huit ministres est de 55 ans. Quinze des ministres sont nés en Canada, un en Angleterre, un en Irlande et un aux Etats-Unis.

R.-L. Borden, 57 ans, anglican, avocat, né en Canada, député depuis 15 ans ; Martin Burrell, 52 ans, anglican, horticulteur, né en Angleterre, 3 ans ; Dr J. D. Reed, 52 ans, méthodiste, médecin, né en Canada, 20 ans ; M. T. White, 44 ans, anglican, financier, né en Canada, élu pour la première fois, Bruno Nantel, 54 ans, catholique, avocat, né en Canada, 3 ans ; Robert Rogers, 47 ans, anglican, marchand, né en Canada, élu pour la première fois ; C.-J. Doherty, 56 ans, catholique, avocat, né en Canada, 3 ans ; T.-W. Crothers, 61 ans, avocat, méthodiste, né en Canada, 3 ans ; J.-D. Hazen, 51 ans, anglican, avocat, né en Canada, 5 ans ; Sam Hughes, 58 ans, méthodiste, bourgeois, né en Canada, 19 ans ; L.-P Pelletier, élu pour la première fois, 54 ans, catholique, avocat, né en Canada : F.-D. Monk, 55 ans, catholique, avocat, né en Canada, 15 ans ; Frank Cochrane, 59 ans, méthodiste, marchand, né en Canada, élu pour la première fois ; Dr W.-J. Roche, 51 ans, anglican, médecin, né en Irlande, 15 ans, Geo. E. Foster, 64 ans, baptiste, instituteur, né en Canada, 25 ans ; A. E. Kemp, 53 ans, méthodiste, manufacturier, né en Canada, 8 ans ; Geo. H. Perley, 54 ans, anglican, marchand de bois, né aux Etats-Unis, 7 ans ; J.-A Lougheed, 57 ons, méthodiste, avocat, né en Canada, élu pour la première fois.

Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

Écrites spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

CHAPITRE IV

(1864-69)

(Suite)

Ici notre expédition devait se scindre en deux ou plutôt en trois, car nous devions laisser quelqués hommes sous les ordres d'un gérant pour finir les constructions que nous avions commencées en arrivant. Une partie se dirigea vers l'est, du côté d'Abercrombie et l'autre, vers l'Ouest. J'étais du nombre de ces derniers.

On devait nous échelonner quatre par quatre, à des distances diverses, suivant l'endroit propice pour établir une station.

Le premier jour d'arrêt fut sur la rivière Souris, à un endroit appelé "l'Hivernement" à environ soixante milles du lac du Diable, avec Chasseur Poitras pour maître de poste.

Ici nous traversons la rivière Souris pour couper un grand coude, et la repassons 25 milles plus loin, à un lieu appelé "Mâtiwinihk" ou terrain de chasse, près de l'embouchure de la petite rivière des Lacs. Puis on suit pendant une journée la vallée de ce ruisseau, et l'on établit le second poste qui fut le mien.

J'avais pour compagnons, mon ami Baptiste Gariépy, Charles Gladu, grand chasseur et bon apprêteur de mets, et un gros écossais nommé Angus McLeod.

Nous avions pour consigne d'attendre le courrier de l'Ouest avant de bouger, puis de partir à deux pour le poste voisin.

Au bout de quelques jours, deux hommes de l'ouest arrivent, en effet, dont l'un est Bob Mulligan, un jeune irlandais de St Boniface, que je connaissais très bien.

Le lendemain je pars avec lui pour l'Hvernement. Il préférait m'accompagner que de rester au poste.

Nous étions deux novices peu habitués aux prairies. Nous arrivons cependant sans encombres, après une course endiablée, chez le jovial Chasseur Poitras. Je passai une bien mauvaise nuit. Cette longue chevauchée m'avait brisé. Heureusement nous avions deux jours de repos, pour attendre les deux courriers qu'on avait envoyés au lac du Diable.

Ceux-ci nous rapportèrent de nouvelles instructions. Chacun devait retourner à son poste, mais n'en plus sortir jusqu'à nouvel ordre.

C'était donc un repos forcé qui pouvait durer assez longtemps. Et comment tuer le temps dans cette grande solitude ?

Pendant qu'on travaillait à résoudre ce problème voilà que des bisons isolés viennent à notre vue. Alors le passe-temps est tout trouvé. On leur fait la chasse plus par plaisir que par besoin. Et quand l'ennemi commence à revenir, nouvelle distraction. Nos voisins de l'ouest, fatigués eux aussi de leur inaction et de leur isolement, arrivent pour se réunir à nous. Alors nouvelles courses ici et là, nouvelles plus divertissantes

Je n'avais pas de fusil. Celui qu'on m'avait donné en partant de Winnipeg, et que je n'avais pas examiné, ne valait pas mieux qu'un bâton. Il ne partait pas. Or, en partant pour une nouvelle course, une idée de gamin me passa par la tête. Je prends une hache en guise de fusil, et, ayant atteint un vieux buffle, je lui en assène un coup sur la croupe pour faire rire mes compagnons.

VISITE INATTENDUE

Nous étions à fumer et à causer près de notre feu, lorsque je m'aperçus que Gariépy paraissait soucieux et avait la vue fixée sur les côtés qui bordaient notre ruisseau, vers le nord. Je lui demande s'il a vu quelque chose d'insolite. — Oui, dit-il, mais je ne sais pas au juste ce que c'est. Tiens le voilà encore. — Et nous vîmes tous à la fin que c'était un cavalier, suivi d'une charette, qui s'était décidé à se montrer et à avancer vers nous. Gariépy nous dit qu'il avait pris près de dix minutes pour nous examiner à la dérobée et s'assurer de notre identité. Ce ne pouvait être aucun autre qu'un Sioux.

En effet, lorsqu'il fut assez proche, nous allâmes à sa rencontre, et je le reconnus pour un des petits chefs que j'avais vus au *Bout du Bois*, Il s'appelait "Petit Boeuf du Tonnerre" ou "Takanga Wakiè". Il avait deux femmes avec lui.

Leur visite était des plus opportunes. On leur fit "éparer" une grande quantité de viande que nous avions là et qui allait se gâter.

Ils restèrent quelques jours avec nous, et reprirent leur voyage vers l'ouest.

Une autre fois, au cours de nouvelles chevauchées, nous tombâmes sur un petit camp de chasseurs métis, des gens du Lac Qu'Appelle. Nous demeurâmes quelque temps avec eux, comme des hommes libres, les accompagnant dans leur chasse.

A notre retour, comme nous redescendions dans la vallée de notre petite rivière des Lacs, nous vîmes venir de l'ouest une charette avec un homme seul. C'était notre vieux guide Azur qui revenait d'Helena. Il nous apportait de nouveaux ordres.

M. Ruffee avait décidé de changer de route, Au lieu d'aller frapper Missouri au Fort Benton, nous devions toucher à ce fleuve bourbeux au Grand Détour, à une centaine de milles en bas du Fort de la Roche Jaune ou Buford. Pour cela nous devions abandonner notre poste actuel et en établir un autre à "Pâkâsimowin" ou Lac du Bain, ainsi appelé à cause d'un bain forcé qu'y prit un jour une tribu sauvage serrée de trop près par une autre tribu, son ennemie.

(A Suivre)

Un Appel aux catholiques de langue française dans la Saskatchewan

Mesdames et Messieurs,

Un événement de la plus haute importance s'accomplira au mois de juin prochain dans la vieille cité de Québec lorsque s'ouvrira le Premier Congrès de la Langue française au Canada.

Défenseurs et amis des lettres françaises, hauts dignitaires de l'Eglise, de la magistrature et du barreau ; représentants de l'Etat et de toutes les classes dirigeantes, aussi bien que simples particuliers et que délégués officiels de nos diverses associations nationales ; de tous les points du Canada et des Etats-Unis, jusque de la Louisiane et même de l'Europe où l'Académie Française sera représentée par M. Etienne Lamy, tous vont accourir à Québec pour la grande semaine du Congrès du 24 au 30 juin 1912.

A ces solennelles assises nationales où la très patriotique et méritante "Société du Parler Français au Canada" a convoqué, par une délibération prise le 14 février dernier, l'élite de toute la société française en Amérique, ne convient-il pas que notre belle province de la Saskatchewan soit spécialement représentée ?

Le "Comité Organisateur d'une succursale du Parler Français dans la Saskatchewan" a pensé qu'il serait opportun, à cet effet, de lancer un cordial appel à tous les catholiques de langue française de la Saskatchewan.

Si les réponses nous parviennent nombreuse et favorables, comme nous osons bien l'espérer, le Comité, s'inspirant des lumières et des conseils de tous ceux qui adhèrent au projet de la fondation d'une succursale du "Parler Français" dans la Saakatchewan, et veulent en assurer le succès, avisera aux moyens de fonder un Bureau Permanent dans l'un des centres français de la province qui sera jugé le plus favorable au développement de cette oeuvre patriotique de conservation, de défense et d'épuration de notre idiome national,

Nous voudrions établir une association qui, tout en s'occupant activement de travaux littéraires et de linguistique, ait cependant des cadres assez larges pour grouper toutes les bonnes volontés, coordonner toutes les énergies pour le maintien intégral de notre belle langue française, sauvegarde de notre foi.

"Nous sommes en Amérique les représentants de la France, écrivait Mgr Roy, président du Comité organisateur du Premier Congrès de Langue Française au Canada. Notre mission est de faire survivre dans le Nouveau-Monde, malgré les fortunes contraires et les allégeances nouvelles, le génie de notre race, et de garder pur de tout alliage l'esprit français qui est le nôtre,

"Amis et ennemis l'ont bien compris. Jamais on n'a marqué tant d'amour pour notre langue française : jamais, non plus, il ne s'est fait tant d'efforts pour l'asservir.

"Aussi des raisons spéciales et pressantes nous engagent-elles, en ce moment, à nous grouper, à nous concerter, à nous encourager les uns les autres, afin de nous employer avec plus de courage et d'efficacité à l'oeuvre commune".

Ce que le Premier Congrès de la Langue française se propose d'accomplir pour toute la race française en Amérique, nous voudrions que notre Comité régional, dans une sphère plus modeste, et sur un champ d'action plus limité encore que très vaste, puisse s'employer activement à le réaliser chez nous, dans notre province.

Il suffit, pour le moment, que vous nous manifestiez votre sentiment concernant ce projet.

Nous faisons donc appel à toutes les classes sociales, aux associations et organisations déjà établies, comme aux simples individus de toute profession, et nous espérons vivement que tous se feront un devoir de nous faire parvenir leur adhésion au plus tôt.

Pour le Comité organisateur,

H. Lacoste, O. M. I,
Président.

Le Secrétaire
A. F. Auclair, O. M. I.

FORMULE D'ADHESION

Je, soussigné, adhère au projet d'établir une succursale du "Parler Français" dans la Saskatchewan.

Nom..............................

Profession..............................

Adresse..............................

N. B. Lorsqu'il y a plusieurs signataires on peut inscrire les noms sur une feuille à part, écrite d'un seul côté.

Les dames sont aussi invitées à souscrire.

Prière d'envoyer votre adhésion au plus tot, par le retour du courrier si possible, au "Patriote de l'Ouest", Duck-Lake, Sask.

Paroles de Lord Grey

"Je ne sais si cela est dû aux faibles traces de sang français que j'ai dans les veines, mais je ne me suis jamais senti plus heureux ni plus "chez moi" que dans la province de Québec. Quelle qu'en soit la cause, il n'en est pas moins vrai que j'ai une réelle affection pour "les Canadiens", et que je trouve chez eux de nombreux traits que je voudrais pouvoir trouver chez mes propres enfants.

"Messieurs, je n'hésite pas à dire que le peuple du Canada doit s'estimer heureux de posséder dans son sein une si large infusion de courtoisie, de chevalerie et de charme gaulois.

"Il est clair que, avec une écrasante proportion sur ce continent de citoyens de langue anglaise doués de qualités supérieures pour l'administration et l'organisation des affaires, il serait vain et futile pour la minorité de descendance française, même si elle en avait envie, de rêver l'établissement d'un ascendant de race de ce côté-ci de l'Atlantique. Mais il est clair aussi que le droit qu'elle a de régler son propre développement, sans avoir à faire face à aucune intervention extérieure, droit dont jouira la province de Québec et toute autre partie autonome de l'empire, tant que durera l'Empire britannique, lui donnera l'opportunité, si elle désire en user, de développer les caractéristiques propres à sa race de façon à lui permettre de relever avec sa grâce, son raffinement, son charme et ses arts, le caractère du peuple tout entier.

"Il n'y a rien qui puisse résister à l'influence du charme et du raffinement.

Comités Régionaux

Pour le Congrès de la Langue Française

L'organisation du Premier Congrès de la Langue française se poursuit avec un entrain et un enthousiasme qui présage le plus grand succès. Des comités régionaux sont formés à Montréal, à Ottawa, à Saint-Boniface et à la Nouvelle-Orléans.

A Montréal

A Montréal, la Société Saint-Jean-Baptiste a constitué en comité régional du Premier Congrès de la Langue française au Canada la Commission des Intérêts scientifiques, littéraires et artistique de cette société. Une résolution a été adoptée à cette fin par le Bureau de l'Association, dans la séance du 19 avril dernier. Cette Commission de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est composée des Messieurs suivants : L'honorable Juge Robidoux, M. l'abbé Brosseau, MM. J.-B. Legacé, Ed. Fabre-Surveyer, Ægidius Fauteux, Ferdinand Rinfret, etc. La Commission s'occupera du Congrès au mois de septembre prochain.

A Ottawa

A Ottawa, l'Association Canadienne Française d'Education d'Ontario s'est constituée en Comité régional, s'est chargée de la propagande dans toute la province d'Ontario et a accepté de faire préparer par ses membres tous les mémoires indiqués au programme d'étude, concernant le français dans cette province. M. le Sénateur Belcourt, Président de l'Association, et Vice Président du Premier Congrès de Langue française au Canada, récemment arrivé d'Europe, a saisi les membres de l'Association de l'importance de ce Congrès, à la réunion qui eut lieu immédiatement après son arrivée dans la Capitale. Nous ne doutons pas de l'efficacité du concours qu'apporteront à l'œuvre du Congrès de Québec, les membres si actifs et si bien préparés de l'Association d'Education d'Ontario.

A St-Boniface

La Société du Parler français, section manitobaine, récemment fondée à Saint-Boniface, s'occupera de l'organisation du Congrès dans la province du Manitoba. La liste des officiers et des membres fondateurs de cette société nous permet de croire que l'œuvre ne saurait être en de meilleures mains.

COMITÉ D'HONNEUR

Président d'honneur : Sa Grandeur Mgr Langevin.

Vice-Président d'honneur : L'hon. Juge L. A. Prudhomme.

Membres d'honneur : Mgr F. A. Dugas, V. G., l'honorable A. C. Larivière, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface ; l'abbé A. A. Cherrier, curé de l'Immaculée - Conception de Winnipeg ; le Révérend Joseph Carrière, S. J., Recteur du Collège de Saint-Boniface et Monsieur Joseph Bernier, député provincial de Saint-Boniface.

MEMBRES ACTIFS

Président : l'Honorable juge J. E. Prendergast, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste ; Vice-Présidents : MM. J. A. F. Bleau, maire de la ville de Saint-Boniface, et Joseph Baril, Président de l'Association Saint-Jean-Baptiste provinciale ; Secrétaires : MM. J. A. Beaupré, avocat, Président du Cercle la Verendrye, et G. R. Brunet, ancien instituteur et secrétaire du Bureau de police de la ville ; Trésorier : M. Albert Auger, étudiant en génie civil.

MEMBRES DU CONSEIL

Messieurs Roger Goulet, Inspecteur des écoles bilingues et Président de l'Union Nationale Métisse, Jules Grymonpré, notaire, Président de l'Association Nationale Française, Pierre Bossuyt, Président du Club belge, C. E. Cardinal, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, ; le R. P. Joseph Blain, S. J., Préfet des études du Collège de Saint-Boniface : MM. les abbés Arthur Béliveau, Procureur, de l'Archevêché, et Denys Lamy, directeur de *Les Cloches de Saint-Boniface* : MM. L. Hacault, de Bruxelles, Dr Gendreau, de Saint-Norbert, Dr Bélanger, de Saint-Pierre, L. A. Delorme, avocat, de Winnipeg, Dr F. Lachance, échevin, A. Potvin, Inspecteur des écoles bilingues, C. N. Royal, avocat, E. Guilbault, A. Rivière et Jean Bacuez, tous de Saint-Boniface.

Les *membres fondateurs*, outre les officiers déjà nommés, sont le Rév. Père Fontaine, M. l'abbé Bastien, curé de Sainte-Amélie, MM. G. Charette, Jos. Chabotte, Louis Lépine et Jos Rowan.

(A Suivre)

Le Progrès du Catholicisme dans le Monde depuis un Siècle

En Angleterre, sans tenir compte de l'Irlande, les 120.000 catholiques de 1800 sont passés en 1907 à 2.180.000.

En Allemagne on est allé de 6 millions à 20.321.441.

En Hollande, de 300.000 à 1.822.000.

En Suisse de 420.000 à 1.500.000.

En Roumanie de 16.000 à 150.600.

En Bosnie-Herzégovine de 25.000 à 390.000.

En Bulgarie de 1.300 à 28.000.

En Serbie de 6.000 à 20.000.

En Grèce de 15.000 à 44.000.

En Russie, il y a eu en l'espace de quatre ans, de 1905 à 1909, 280.000 conversions, et dans la Turquie d'Europe 24.855 pour une période à peu près égale.

L'Afrique qui n'avait au début du siècle que quelques milliers de catholiques en compte aujourd'hui 850.000.

L'Asie qui était à peu près dans le même cas en compte 4.600.000.

Les Etats-Unis sont passés de 40.000 à 22.587.079 catholiques.

Et le Canada de 60.000 à 2.250.000.

L'Amérique latine compte aujourd'hui plus de 40.000.000 de catholiques.

L'Australie qui n'avait, pour ainsi dire, pas un catholique en 1800 en possède aujourd'hui 1.600.000. Et le reste de l'archipel est allé de rien à 250.000.

Voilà le bref tableau de la magnifique étape franchie par les catholiques pendant cent ans. Espérons que les âmes gagnées au cours du XXe siècle seront encore plus nombreuses et que nos correligionnaires du XXIe siècle auront un plus magnifique tableau encore à dresser et qu'ainsi l'Eglise méritera de plus en plus parfaitement son nom de catholique.

In Memoriam

Le 15 novembre ramène le douloureux anniversaire de la terrible catastrophe qui jeta le deuil dans deux familles amies de la Compagnie "La Bonne Presse" Ltée, blessa affreusement plusieurs de nos dévoués employés et réduisit en cendres nos ateliers avec tout leur contenu.

Conformément à ce qui a été décidé dès les premiers temps qui suivirent l'incendie, un service solennel sera célébré dans l'église paroissiale de Duck Lake, le 15 novembre à 10 h. du matin. S. G. Mgr A. Pascal, O. M. I, s'était proposé de présider lui-même la cérémonie, mais un long voyage à Québec l'en empêchera ; cependant le R. P. H. Lacoste, V. G., a voulu nous promettre de nous honorer de sa présence.

Messieurs les actionnaires et tous les amis de "La Bonne Presse" sont invités à célébrer ce douloureux anniversaire en venant prier pour les chers défunts, victimes de l'œuvre.

TH. SCHMID,
Président de "La Bonne Presse" Ltée

Calendrier de la Semaine

Pour l'Ouest Canadien

Dimanche, 5 nov., N.-D. des Suffrages.
Lundi, 6, S. Sévère, Ev. et Mart.
Mardi, 7, S. Florent, Evêque.
Mercredi, 8, S. Dieudonné, Pape.
Jeudi, 9, Dédicace de S. Jean de Latran.
Vendredi, 10, S. André Avellin, Conf.
Samedi, 11, S. Martin, Evêque.
Dimanche, 12 nov., Dédicace des églises.

Intronisation de S. G. Mgr Mathieu

On nous annonce que S. G. Mgr Mathieu nouvel évêque de Régina, prendra possession de son siège épiscopal le 23 novembre.

S. G. Mgr Pascal

S. G. Mgr Pascal, O.M.I., évêque de Prince-Albert, est parti pour Québec, vendredi 27. Sa Grandeur assistera au sacre de Mgr Mathieu.

ST-PAUL-DES-METIS

Nous avons eu, la semaine dernière, la visite du Juge Noël et de son secrétaire M. Waddley.

—Les paroissiens de St Vincent ont eu la semaine dernière une retraite prêchée par le R. P. E. Croisier de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Plus de 150 paroissiens ont pris part à cette belle retraite dont les fruits, nous l'espérons, seront des plus abondants.

—Dimanche, 22 octobre, le même prédicateur ouvrait à St Paul, une retraite de huit jours pour les Canadiens-français. En même temps, le R. P. Balter prêchait une retraite aux Métis de la même paroisse. Nous espérons que le résultat en sera des plus consolants.

—Le battage des grains, fait dans plusieurs localités des environs de St Paul, a donné un rendement assez satisfaisant, bien qu'en nombre d'endroits la récolte ait été endommagée par la gelée.

Chronique Locale

—Les élections des Conseillers du nouveau village de Marcelin ont eu lieu la semaine dernière, ont été élus Dr V. Bourgeault, Dr Hopkins et M. Perry.

A une assemblée des nouveaux Conseillers, le Dr V. Bourgeault a été élu maire du nouveau village.

—M. Alex Hardy employé de la Banque de Commerce à Québec, était de passage ici il y a eu samedi huit jours, en route pour Marcelin où il doit prendre la position de caissier dans la succursale de la banque à Marcelin. Les canadiens-français sont enchantés d'avoir un des leurs comme employé à la banque.

MMrs M. Bechand de Montréal sont actuellement ici à prendre des vues et annonces pour la Presse Associée.

—Deux individus de Rosthern ont comparu samedi dernier devant le juge de paix O. St Denis pour avoir parcouru les rues de la ville en automobile et en état d'ivresse, et avoir frappé Napoléon Dumont lui écrasant le pied. La cour a été ajournée à mercredi prochain.

—La vente du mobilier de M. Hachforth, notre gérant de banque qui a eu lieu en partie samedi dernier a été ajournée à samedi prochain le 4 novembre.

—M. J. B. Boucher de St Louis était en visite ici la semaine dernière chez sa fille Mme J. Marion.

—Les traverses de nos deux rivières sont arrêtées depuis dimanche à cause de la glace.

—L'école St Michel vient d'accorder le contrat du creusage d'un puits artésien de 200 pieds ou plus à MM. B. I. Baley et Fils de Hillsboro, Wisconsin. Cette compagnie se fait une spécialité du creusage des puits.

—M. McKenna, inspecteur catholique des écoles indiennes a passé quelques jours à l'école St Michel, la semaine dernière.

—On est parvenu à retirer l'engin qui s'était échoué dans la rivière à la traverse de Carlton, mais il est fort endommagé.

Connaissances utiles

Il y a 2750 langages.

Il meurt 2 personnes par seconde.

La durée moyenne de la vie humaine est de 31 ans.

L'eau des rivières parcourt sept milles à l'heure.

Un vent modéré, sept milles à l'heure.

Une tempête, 36 milles à l'heure.

Un ouragan, 80 milles.

Une balle fait 1000 milles à l'heure.

Le son parcourt 743 milles à l'heure.

La lumière, 192,000 milles par seconde.

L'électricité, 288,000 milles par seconde.

Le premier bateau à vapeur sillonna l'Hudson en 1807.

Le premier vaisseau en fer fut construit en 1830.

La première allumette chimique fut faite en 1829.

L'or fut découvert en Californie en 1841.

On fit usage d'une locomotive pour la première fois en ce pays en 1820.

La première presse à imprimer aux Etats-Unis fut introduite en 1626.

Le premier almanach fut imprimé par Geo. Ven Purback en 2460.

Avant 1776, le coton était tout filé à la main sur des rouets.

Un mille carré contient 640 acres.

Un acre de terre contient 4840 verges carrés.

Le premier engin à vapeur fut importé d'Angleterre en 1653.

Un mille a 5280 pieds ou 1760 verges de long.

Une brasse est de 6 pieds.

Une lieue est de 3 milles.

Une coudée est de deux pieds.

Une grande coudée est de 11 pieds.

Un baril de fleur pèse 169 livres.

Un baril de lard pèse 200 livres.

Un baril de riz pèse 600 livres.

Un baril de poudre pèse 25 livres.

Une tinette de beurre pèse 84 livres.

Un minot de blé et les fèves pèsent 60 livres.

Un minot de blé-d'inde, de seigle ou de graine de lin pèse 56 livres.

Un minot de sarrasin, 52
Un minot d'orge, 48
Un minot d'avoine, 34.
Un minot de son, 35.
Un minot de gros sel. 85.

Trouvée

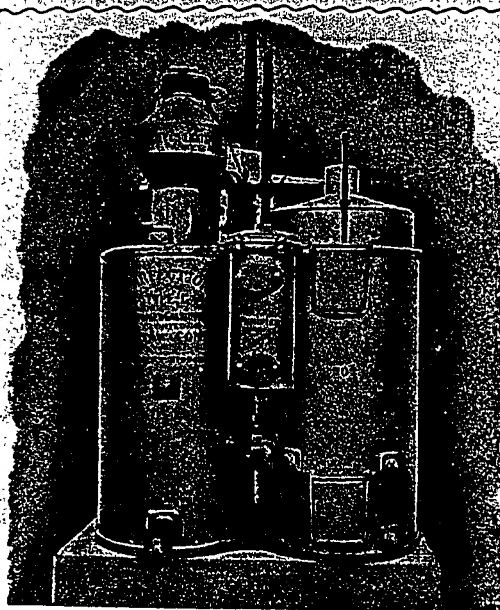
Une jument de deux ans, baie, à nez blanc, trois pattes blanches, blessée par du fil de fer.

ANGUS McKAY,
Sec. 8 Tp. 48 Rge. 5. Parkside.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord		.82
no. 2	id.	.80
no. 3	id.	.72
no. 4	id.	.65
Œufs frais	la douz.	.25
Beurre	la livre	20



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.